



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E57691

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2024

ÉDITÉ LE 27/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/11/1975

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/02/2022
55 275

Raison sociale : SANI CONFORT GAZ ETABLISSEMENTS CUENIN

28 RUE ETIENNE OEHMICHEN
25700 VALENTIGNEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTBELIARD B304690308

Siret : 304 690 308 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4303156

Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 011238988

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 011238972

Téléphone : 03 81 37 95 77

Fax : 03 81 34 57 58

Portable :

Site Internet : <http://www.saniconfortgaz.com/>

E-mail : saniconfort.compta@gmail.com

Responsabilité légale :
VERDOT DAVID PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/07/2023

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	22/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/09/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	28/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.